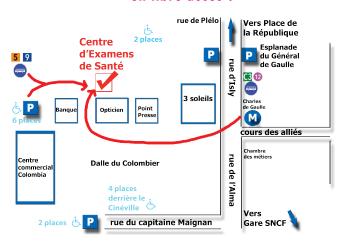


Le pèse-personne en libre accès : qu'est-ce que c'est ?

- Un pèse-personne en libre-service où toute personne en fauteuil roulant peut se peser avec son fauteuil, quand elle le souhaite, sans l'aide d'un tiers, hors des lieux de soins.
- Un moyen de connaître son poids, d'en surveiller les variations et ainsi d'évaluer son état nutritionnel.

Où se trouve le pèse-personne en libre accès ?



Transports en commun :

Connaître le poids de son fauteuil : où et comment?

Pour réaliser un suivi de votre poids, il est nécessaire de connaître le poids du fauteuil roulant (manuel ou électrique) que vous utiliserez. Il peut également être utile de connaître le poids des accessoires utilisés régulièrement (sacs, clés, chaussures...).

Le répertoire des établissements de santé qui disposent d'un système de pesée adapté aux personnes en fauteuil roulant et partenaires du dispositif de pesée en libre-accès est disponible :

- sur www.neurobretagne.org > rubrique Réseau Breizh
- sur demande par téléphone au 02.99.29.50.16 ou par mail à reseau.breizh@pole-sthelier.com